



*Foyer de Jeunes et d'Education Populaire et Sportive de Blagnac*

6 rue Pasteur 31700 BLAGNAC

Tél : 05.61.71.43.81

E-mail [fjeps.blagnac@laposte.net](mailto:fjeps.blagnac@laposte.net)

Site <http://fjeps.blagnac.online.fr>

N° Siret 776 780 959 000 16 SIREN 9499Z

Agrément Jeunesse & Sport 3105JEP0078

## **Conseil d'administration du FJEPS Mardi 23 Mars 2016**

---

### **Procès-Verbal**

#### **Rappel de l'ordre du jour :**

- ✓ Dossier Ateliers d'Arts
- ✓ Future bureau FJEPS
- ✓ Questions diverses.

#### **Etaient présents :**

26 présents.

10 sections représentées.

#### **Section(s) non représentée(s) :**

-

---

La séance est ouverte à 20h10

Pour rappel, Didier GAUGRY ne se présentera pas à la présidence du FJEPS l'an prochain mais reste à l'écoute du futur président. Il souhaite voir émerger un bureau plus solide avec une certaine affinité qu'il juge nécessaire.

## Ateliers d'arts

*(je n'étais pas présente sur les 10/15 première minutes)*

### Questions sur l'atelier d'arts :

1. Quel est le souci avec les ateliers d'arts ?

La mairie est en train de se défaire de ses ateliers adultes et a donc proposé à ceux-ci plusieurs options dont l'intégration au FJEPS. De par leur nombre, nous avons d'ores et déjà refusé les Arts plastiques (95 adhérents). D'autres problèmes sont aussi apparus (budget d'environ 50 000 euros beaucoup plus lourd que la mairie ne prévoyait par exemple).

2. Pourquoi ce rejet des adultes?

La fin des CDD ainsi qu'un souhait de se recentrer sur les enfants sont évoqués par la mairie mais il n'est pas inimaginable aussi que ce soit dans le but de faire quelques économies.

3. Y a-t-il des gens prêts à se monter en association ?

A l'atelier photo, c'est possible, mais nous n'avons pas senti d'investissement bénévole chez les autres. Hors l'absence de bénévoles motivés est rédhibitoire. Il aurait par exemple fallu entre 10 et 15 bénévoles pour faire tourner les Arts plastiques correctement.

4. La mairie s'engage-t-elle sur les locaux ?

Oui, les sections ne bougeraient pas de leurs locaux actuels pour les 3 ans à venir. Pour le reste, budget, matériel, ..., la mairie communique peu mais parle d'1 an reconductible.

5. Que devient le matériel ?

A voir, mais il est à envisager, vu la spécificité du dit matériel, qu'il puisse être cédé.

6. Impact sur le travail de Martine ?

Pour la Photo seulement, ça engendrerait un surplus de travail d'environ 1 à 2 heures par semaine.

7. Quel serait leur prix de cotisation ?

Autour de 100 euros pour la Photo, mais nos calculs nous amènent plutôt autour de 200 euros, à affiner aujourd'hui.

8. Est-ce à eux de venir vers nous ?

C'est en effet maintenant à eux de venir vers nous. Qu'ils montent leurs dossiers, qu'ils nous montrent qu'ils ont envie de participer à la vie du FJEPS.

Le FJEPS est en renouveau, nous demanderons donc un report d'un an à la mairie.

## Futur bureau du FJEPS

Comme dit plus tôt, Didier GAUGRY ne se représente pas, mais se tiendra à la disposition du nouveau bureau pour les questions auxquelles il pourrait apporter un éclairage de par son expérience passée.

Personne ne semble disposé à prendre la suite de Didier GAUGRY, ni aucune autre fonction au sein du bureau.

Et s'il n'y a personne pour monter le nouveau bureau ? Sans bureau, le FJEPS est appelé à être dissous. Il est donc important de faire appel à tous les membres afin que cela n'arrive pas. Le principe d'un courrier aux adhérents est retenu.

La prochaine réunion du CA se fera dans la deuxième quinzaine de Mai. Dossier en suspens.

Didier GAUGRY,  
Président

Aline MERIC,  
Secrétaire Générale